



# Le contrat de développement territorial des EnR thermiques

UNE AIDE  
POUR FINANCER  
VOS PROJETS  
DE PRODUCTION  
DE CHALEUR  
RENOUVELABLE

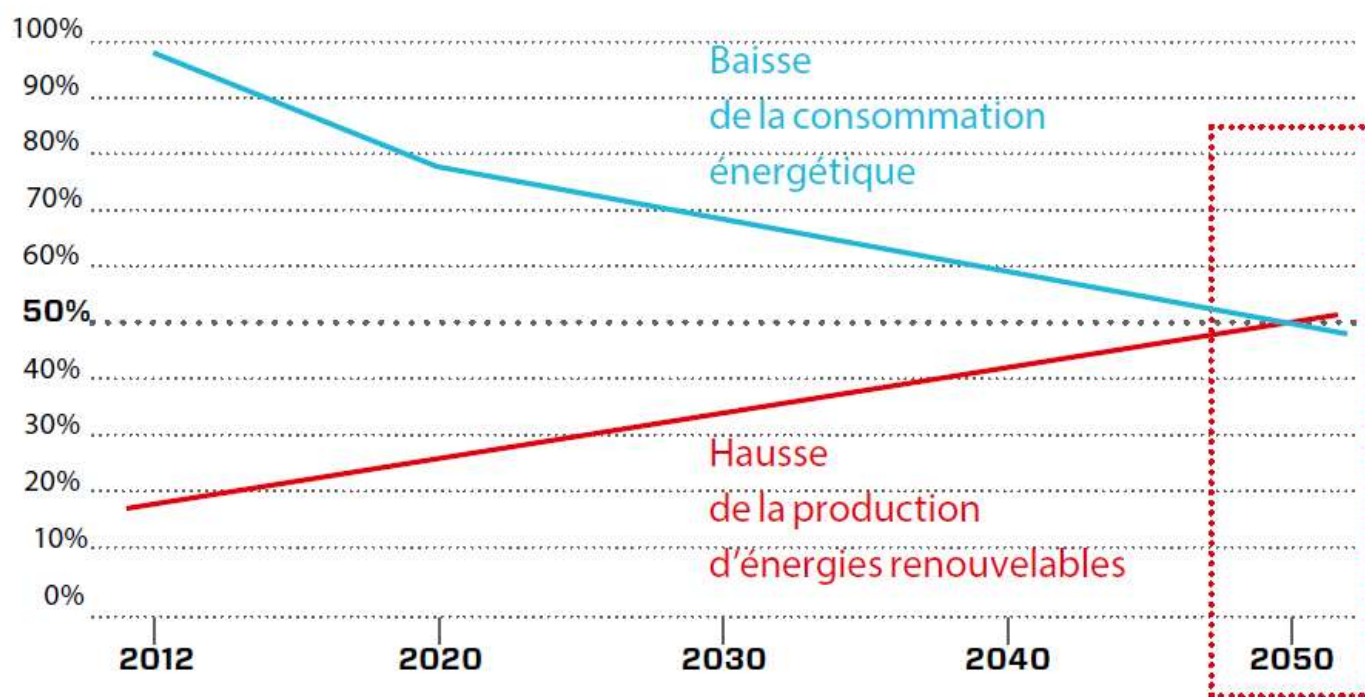
Le Châtelard le 30 octobre 2018

Une montagne de Solaire



- Une trajectoire de **convergence des courbes** de consommation et de production d'énergie du territoire à l'horizon 2050

## Objectif : année d'équilibre en 2050



# Lecture globale des consommations

- Les besoins énergétiques du Territoire à Energie POSitive (TEPOS) sont d'abord **des besoins de chaleur** (50% des consommations).



- **La consommation d'énergie du territoire TEPOS est estimée à 9 080 GWh,**
- **La facture énergétique annuelle du territoire de Grand Chambéry pour l'achat d'énergie est estimée à 385 millions d'euros**

# Les orientations stratégiques – Synthèse

- **Axe 1 : réduire les consommations**  
Rénovation énergétique du bâti (plateforme de rénovation énergétique)
- **Axe 2 : développer les ENR**  
Réseaux de chaleur énergie renouvelable et de récupération  
Bois énergie, géothermie, solaire, méthanisation  
**Contrat de Développement Territorial**  
Photovoltaïque
- **Axe 3 : soutenir l'innovation** (technique, financière et juridique)



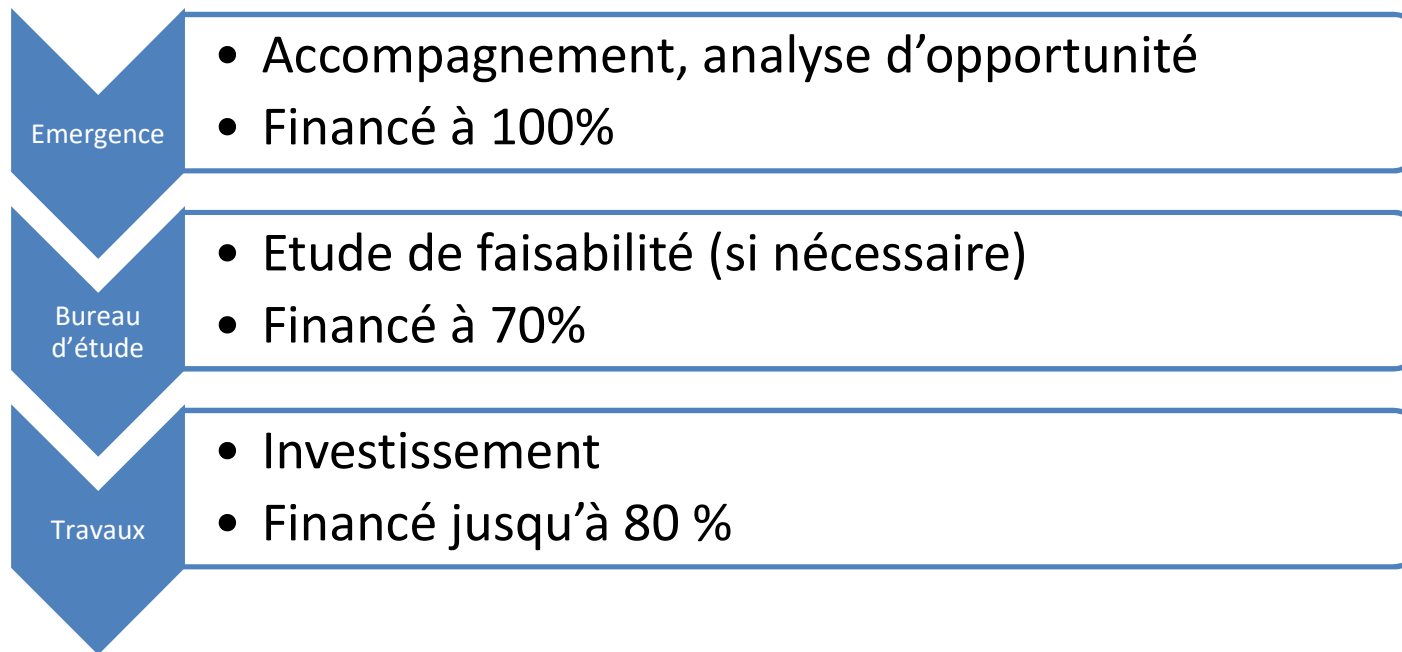
# Le Contrat de Développement territorial

- Finance les énergies renouvelables thermiques et réseaux de chaleurs ENR
  - Solaire thermique
  - Bois énergie
  - Géothermie
  - Récupération de chaleur



# Des aides à l'investissement

- Dispositif géré par Grand Chambéry pour le compte de l'ADEME :  
1,2 M€ d'aide disponible jusqu'à octobre 2020.



- Des exigences techniques de dimensionnement et de bon fonctionnement

# Les cibles du Contrat de Développement Territorial

- Dispositif ciblé pour les maîtres d'ouvrage publics et privés : communes, bailleurs, entreprises, agriculteurs situés sur le territoire de l'agglomération Grand Chambéry et alentours sur le massif des Bauges.



# Quelques chiffres sur le Contrat de Développement Territorial

- jusqu'à 80 % d'aide à l'investissement
- 3 ans de contrat (jusqu'à octobre 2020)
- 50 projets accompagnés
- Une production attendue de 570 Tep ( 6600 MWh)
- 1,2 M€ d'aide



# Un accompagnement tout au long de vos démarches



Service agriculture et aménagement durable  
Tel : 04 79 96 16 70 / 04 79 96 86 40  
amenagement.durable@grandchambery.fr  
www.grandchambery.fr



Grand Chambéry a confié à l'ASDER  
l'accompagnement technique des porteurs  
de projets, de leur définition à leur réalisation.  
ASDER 04 79 85 88 50 - info@asder.asso.fr



Merci de votre attention

[sebastien.eyraud@asder.asso.fr](mailto:sebastien.eyraud@asder.asso.fr)

04 79 85 88 50

